

BULLETIN DE PARIS No. 2012 - 04

DATE: 28 Février 2012
 DATE EFFECTIVE: 13 Mars 2012

**CONTRATS À TERME ET D'OPTIONS SUR MATIERES PREMIERES DE PARIS:
 ALLONGEMENT DE L'HORIZON DE COTATION**
**CONTRATS À TERME ET D'OPTIONS SUR LE BLÉ MEUNIER ET SUR L'ORGE DE
 BRASSERIE: SUPPRESSION DE L'ÉCHÉANCE AOÛT**
Sommaire:

Ce bulletin informe les membres du marché de l'allongement des horizons de cotation pour les contrats à terme et d'options sur matières premières de Paris à compter du 13 Mars 2012. En vue de cet allongement, ce bulletin informe également les membres du marché : (i) qu'à compter de la fin de la journée de bourse du 12 Mars 2012, l'échéance Août 2012 sera la dernière échéance Août listée pour les contrats sur le Blé Meunier et sur l'Orge de Brasserie; (ii) de l'ajout d'une clause permettant de lister des points de livraison supplémentaires; (iii) de l'ajustement de la procédure du choix des variétés du sous-jacent du contrat à terme sur l'Orge de Brasserie.

1. Allongement de l'horizon de cotation sur les contrats à terme et d'options sur matières premières de Paris à compter du 13 mars 2012

1.1 L'horizon de cotation pour les contrats à terme et d'options sur le Blé Meunier et l'Orge de Brasserie passera à 12 échéances disponibles à la négociation au lieu de 8 échéances actuellement.

Contrats Blé Meunier et Orge de Brasserie

Cycle des échéances actuelles ouvertes à la négociation	Cycle des échéances ouvertes au 13 mars 2012
Mars 12	Mai 12
Mai 12	Août12 ¹
Août 12 ¹	Nov 12
Nov 12	Jan 13
Jan 13	Mars 13
Mars 13	Mai 13
Mai 13	Nov 13
²	Jan 14
	Mars 14
	Mai 14
	Nov 14
	Jan 15

¹ Dernière échéance Août négociable

² Echéance Août 13 est suspendue

Web site: www.nyx.com/liffe

Les marchés dérivés d'Euronext ("Liffe") comprennent les marchés dérivés gérés par Euronext Amsterdam, Euronext Bruxelles, Euronext Lisbonne, Euronext Paris et LIFFE Administration & Management respectivement les marchés d'Amsterdam, Bruxelles, Lisbonne, Paris et Londres. Euronext fait partie du groupe NYSE Euronext.

- 1.2 L'horizon de cotation pour les contrats à terme et d'options sur le Colza passera à 10 échéances disponibles à la négociation au lieu de 6 échéances actuellement.

Contrat Colza

Cycle des échéances actuelles ouvertes à la négociation	Cycle des échéances ouvertes au 13 mars 2012
Mai 12	Mai 12
Août 12	Août 12
Nov 12	Nov 12
Fév 13	Fév 13
Mai 13	Mai 13
Août 13	Août 13
	Nov 13
	Fév 14
	Mai 14
	Août 14

- 1.3 L'horizon de cotation pour les contrats à terme et d'options sur le Maïs passera à 10 échéances disponibles à la négociation au lieu de 7 échéances actuellement.

Contrat Maïs

Cycle des échéances actuelles ouvertes à la négociation	Cycle des échéances ouvertes au 13 mars 2012
Mars 12	Juin 12
Juin 12	Août 12
Août 12	Nov 12
Nov 12	Jan 13
Jan 13	Mars 13
Mars 13	Juin 13
Juin 13	Août 13
	Nov 13
	Jan 14
	Mars 14

- 1.4 La mise à jour des fiches techniques relatives à ces contrats sera publiée en temps utile sur le site de NYSE Euronext (www.nyx.com/commodities).

2. Suppression de l'échéance août sur les contrats blé et orge de brasserie

- 2.1 Ce bulletin informe les membres du marché qu'à compter de la fin de journée de bourse du 12 mars 2012, l'échéance Août 2012 sera la dernière échéance Août listée pour les contrats à terme et d'options sur le Blé Meunier et l'Orge de Brasserie, elle sera ensuite retirée du cycle des échéances.

3. Introduction d'un amendement dans l'article « Points de livraison » de la Fiche Technique des contrats

- 3.1 Ce bulletin informe également les membres du marché que la Bourse a décidé d'introduire une clause dans la Fiche Technique des contrats qui permet d'introduire des révisions dans les points de livraison pour les échéances au delà de deux campagnes quand cela s'avère nécessaire afin d'assurer la bonne intégrité et le bon fonctionnement du marché.
- 3.2 La rédaction de la clause est: « Tout changement dans la liste des points de livraison autorisés, s'applique pour les échéances n'ayant pas de positions ouvertes. Par exception, pour les échéances cotées au-delà de deux campagnes, Euronext Paris SA et la Chambre de Compensation peuvent en tant de besoin ajouter ou retirer un point de livraison à ladite liste, avec effet immédiat sur les échéances avec ou sans positions ouvertes tel que Euronext Paris SA l'aura décidé en collaboration avec la Chambre de Compensation. Toute décision de cet ordre est prise avec l'accord préalable de la Chambre de Compensation et suivie d'une notification aux membres du marché par avis ou tout autre moyen décidé par Euronext Paris SA et la Chambre de Compensation ».
- 3.3 La mise à jour des fiches techniques relatives à ces contrats sera publiée en temps utile sur le site de NYSE Euronext (www.nyx.com/commodities).

4. Ajustement de la procédure du choix des variétés du sous-jacent du contrat à terme sur l'Orge de Brasserie

- 4.1 Suite à l'allongement de l'horizon de cotation des contrats, le choix précis des variétés éligibles pour le contrat à terme sur l'Orge de Brasserie, se fixera deux campagnes avant la nouvelle récolte en sachant que les variétés choisies seront éligibles seulement pour la campagne de cette nouvelle récolte.
- 4.2 La mise à jour des fiches techniques relatives à ces contrats sera publiée en temps utile sur le site de NYSE Euronext (www.nyx.com/commodities).

Pour plus d'information concernant ce bulletin, merci de contacter

Commodity Derivatives , Peter Blogg	+44 (0)20 7379 2407	pblogg@nyx.com
Commodity Derivatives, Lionel Porte	+33 1 49 27 19 29	lporte@nyx.com

PARIS NOTICE No. 2012 - 04

ISSUE DATE: 28 February 2012
EFFECTIVE DATE: 13 March 2012

PARIS COMMODITY FUTURES AND OPTIONS CONTRACTS: EXTENSION OF THE MATURITY CYCLE

MILLING WHEAT AND MALTING BARLEY FUTURES AND OPTIONS CONTRACTS: DELISTING OF THE AUGUST EXPIRY MONTH

Executive Summary

This Notice informs Members of the extension of the maturity cycle for Paris Commodity Futures and Options Contracts effective 13 March 2012. In light of this extension, Members are additionally informed that, with effect from the close of business on 12 March 2012: (i) August 2012 shall be the last August delivery month listed for the Milling Wheat and Malting Barley Contracts; (ii) a new clause is being introduced to allow for the listing of additional delivery points; and (iii) the process for selecting eligible malting barley varieties is being revised.

1. Extension of maturity cycle for Paris Commodity Futures and Options Contracts with effect from 13 March 2012

- 1.1 The maturity cycle for Milling Wheat and Malting Barley Futures and Options Contracts will be extended from the current 8 delivery months, such that 12 delivery months will be available for trading.

Milling Wheat and Malting Barley contracts

Current expiry month cycle	Expiry month cycle from 13 March 2012
Mar 12	May 12
May 12	Aug 12 ¹
Aug 12 ¹	Nov 12
Nov 12	Jan 13
Jan 13	Mar 13
Mar 13	May 13
May 13	Nov 13
²	Jan 14
	Mar 14
	May 14
	Nov 14
	Jan 15

¹ Last August delivery month available

² August 13 is suspended

- 1.2 The maturity cycle for Rapeseed Futures and Options Contracts will be extended from the current 6 delivery months, such that 10 delivery months will be available for trading.

Rapeseed Contract

Current expiry month cycle	Expiry month cycle from 13 March 2012
May 12	May 12
Aug 12	Aug 12
Nov 12	Nov 12
Feb 13	Feb 13
May 13	May 13
Aug 13	Aug 13
	Nov 13
	Feb 14
	May 14
	Aug 14

- 1.3 The maturity cycle for Corn Futures and Options Contracts will be extended from the current 7 delivery months, such that 10 delivery months will be available for trading.

Corn Contract

Current expiry month cycle	Expiry month cycle from 13 March 2012
Mar 12	Jun 12
Jun 12	Aug 12
Aug 12	Nov 12
Nov 12	Jan 13
Jan 13	Mar 13
Mar 13	Jun 13
Jun 13	Aug 13
	Nov 13
	Jan 14
	Mar 14

- 1.4 Updated Technical Specifications in respect of the affected Exchange Contracts will be made available on the NYSE Euronext website (www.nyx.com/commodities) in due course.

2. Delisting of the August delivery month for the Milling Wheat and Malting Barley Futures and Options Contracts

- 2.1 This Notice informs Members that, with effect from the close of business on 12 March 2012, August 2012 shall be the last August futures delivery month and options expiry month listed for the Milling Wheat and Malting Barley Contracts, and shall be removed as a Contract month from the cycle of maturities.

3. Revisions to the clause on delivery points in the Technical Specifications

- 3.1 This Notice additionally informs Members that the Exchange has determined to introduce a clause within the Technical Specifications of the Paris Commodity Futures Contracts to allow for revisions to be made where required to ensure market integrity and orderly functioning of the market, to delivery points for delivery months more than two crop years ahead.
- 3.2 The wording of the clause shall be revised to: “Any change in the list of authorised delivery points applies only to contract months for which there are no open positions. As an exception, for delivery months that are more than two crop years ahead, Euronext Paris and the Clearing House may from time to time list or de-list a delivery point, which shall have such effect with regard to existing or new Contracts or both as Euronext Paris may determine in collaboration with the Clearing House. Any such determination will be subject to prior consent from the Clearing House and will be notified to Members by means of a Notice or otherwise as Euronext Paris and the Clearing House may direct”.
- 3.3 Updated Technical Specifications in respect of the affected Exchange Contracts will be made available on the NYSE Euronext website (www.nyx.com/commodities) in due course.

4. Revision to the process for selecting eligible variety for the Malting Barley Futures Contract

- 4.1 Following the extension of the curve on the Malting Barley Futures Contract, selection of the eligible varieties for the Malting Barley contract will take place two seasons prior to the new crop year, and these varieties will be eligible for that crop year only.
- 4.2 Updated Technical Specifications in respect of the Contract will be made available on the NYSE Euronext website (www.nyx.com/commodities) in due course.

For further information in relation to this Notice, Members should contact:

Commodity Derivatives, Peter Blogg	+44 (0)20 7379 2407	pblogg@nyx.com
Commodity Derivatives, Lionel Porte	+33 1 49 27 19 29	lporte@nyx.com